

ANGERS

Un palais pour le nouveau cinéma

Construit en 1920-1921 par les meilleurs professionnels, le nouveau cinéma d’Angers, Cinéma Familia, fait sensation.

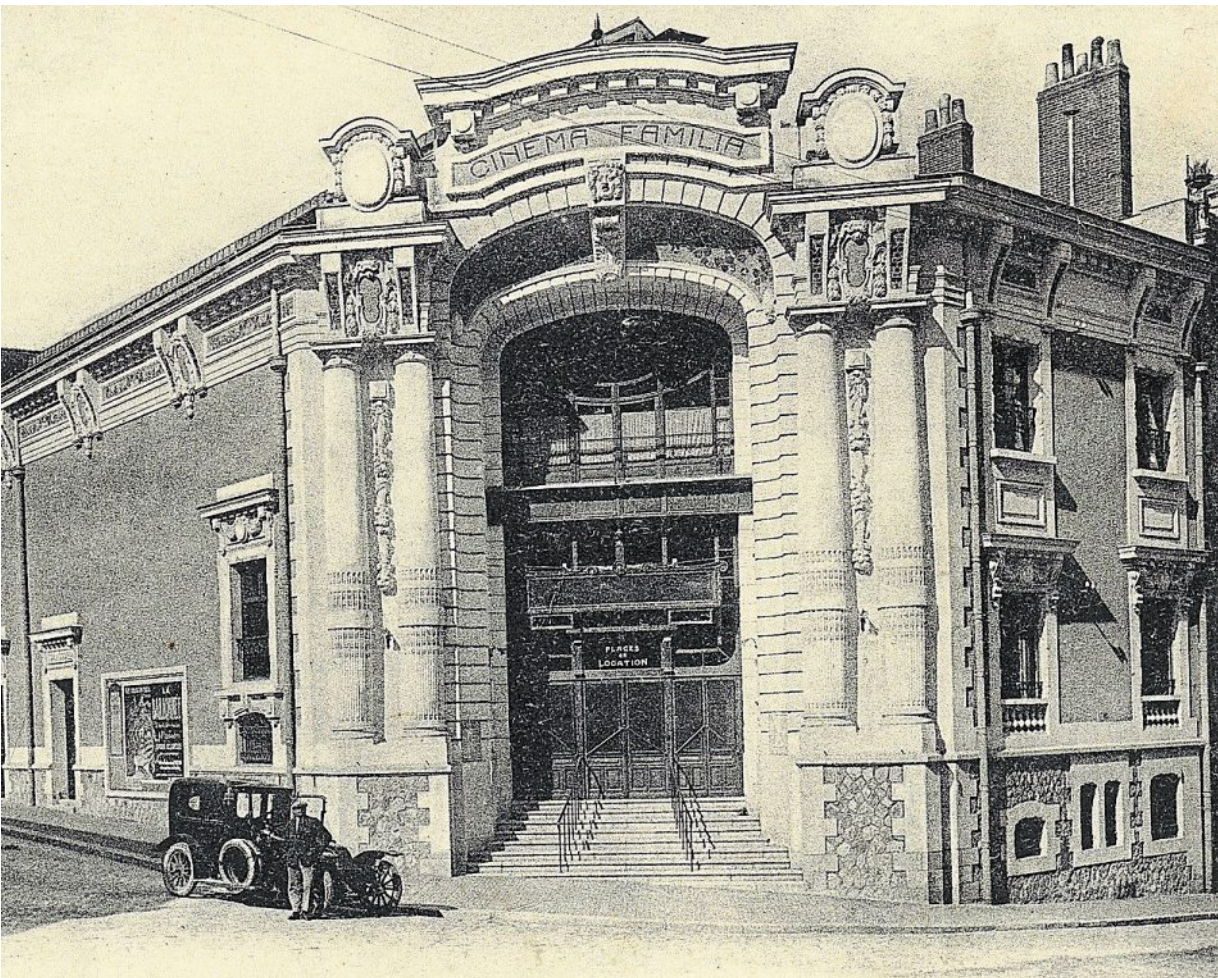
HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d’Angers

Le cinéma intéresse tout de suite Les Angevins, depuis sa présentation au Café Gasnault en 1896. En 1914, la ville achète déjà quatre cinémas. Pendant la guerre s'ouvrent trois autres salles. Mais tous s'insèrent dans des bâtiments déjà existants. Cet engouement attire l'attention de la Société du chocolat Poulain, qui veut se constituer un réseau en province. En septembre 1918, elle achète un terrain resté vague depuis la démolition de l'institution Saint-Julien, donnant sur la rue Louis-de-Romain. La construction est élevée en 1920-1921 grâce aux meilleurs professionnels : l'architecte René Brot, le sculpteur Maurice Legendre, les mosaïstes Gentil et Bourdet, l'artiste peintre Charles Tranchand. Le cinéma arbore un style beaux-arts tardif, mâtiné d'une touche Art déco. À l'angle des rues, l'entrée s'élève monumentale sous son fronton cintré, encadrée de quatre colonnes. Le « palais du film », comme l'a écrit le journaliste Paul Fabien, se veut aussi solennel qu'un théâtre. Le 11 février 1922 se déroule la visite de sécurité. La construction en béton est jugée appropriée, la cabine de projection, entièrement en maçonnerie, particulièrement appréciée.

« On peut prévoir des émerveillements »

Les installations sont protégées par un appareil à douche, avec robinet à portée de main de l'opérateur. En cas de danger, la cabine peut être instantanément inondée. La commission de surveillance, conquise, la propose en modèle pour celle du cirque-théâtre, moins bien aménagée. Quelques jours après, les journalistes sont invités à visiter le bâtiment, baptisé Cinéma Familia. Comme les passants, ils sont surpris et charmés. « On peut prévoir des émerveillements », écrit Paul Fabien dans « Le Petit Courrier » du 14 février. Il contemple « les splendeurs d'un vestibule sans pareil dans notre ville », les quelque 1 200 places confortables de la salle, les superbes compositions de Charles Tranchand, « dans les bleutés très doux », qui synthétisent l'histoire de l'Anjou comme en un « livre d'histoire accessible à tous ». Le nouveau cinéma d'Angers est montré en exemple dans la revue d'architecture « La Construction



Extérieur du Cinéma Familia, 1922. Carte postale.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 4 FI 2336

moderne », du 6 avril 1924. Il possède les « qualités primordiales qu'un tel établissement doit présenter : sécurité, confort, aspect monumental et décoration de bon goût ». La construction du cinéma améliore notablement le quartier. On a peine à le croire, mais tout l'emplacement de l'actuelle poste est alors un dépôt en plein centre-ville ! Depuis la démolition de l'institution Saint-Julien en 1908, l'espace est toujours inutilisé. Un Ciné-Skating américain occupe éphémèrement (1919-1920) le « nez » du terrain, sur la rue Saint-Julien, avant qu'un projet de construction ne soit entamé, pour rester finalement abandonné aux ordures et aux chiffonniers jusqu'à l'ouverture de la grande poste du Ralliement à cet emplacement. L'inauguration a lieu les 21 et 22 février, sur invitations privées. L'affiche est variée : un film gai avec Beaucitron, impresario d'occasion ; les actualités du Pathé Journal ; le match de boxe Criqui-Ledoux, avec images au ralenti et le film « La Fournaise », grande comédie dramatique pour clore la soirée. Les programmes doivent être très divers

Les films étant muets, le cinéma s'est attaché les services de l'orchestre symphonique Goguelat, que les

Angevins ont entendu à l'Alcazar, aux Fantaisies angevines et dans de nombreuses manifestations. Malgré tout, « la grosse attraction de la soirée », c'est l'audition de l'éminente cantatrice de l'Opéra-Comique, Nelly Martyl, venue à l'invitation du Familia « par pure sympathie » pour Angers, dont elle connaît « la culture artistique ». Ces deux soirées illustrent la philosophie de la direction : les programmes doivent être très divers, aussi la Société Poulain ne veut-elle être tributaire d'aucune maison spéciale de production. Elle s'efforcera de satisfaire tour à tour chaque catégorie de spectateurs. Les grandes actualités seront en faveur et « l'élément documentaire sera notamment très surveillé ». Des réductions dans les tablettes de chocolat

Le Cinéma Familia est ouvert au public le 23 février 1922. Les représentations sont données du mardi (puis mercredi) au dimanche, en soirée, à 20 h 30 ; en matinée le jeudi à 14 h 30 et le dimanche à 15 h. La place coûte trois francs, mais... on peut obtenir des réductions de 25 à 50 % avec les billets de faveur inclus dans chaque tablette de 135 grammes de chocolat Poulain. Le 6 mars 1923, le Familia devient le Palace. On a écrit que ce change-

ment était dû au rachat du cinéma par la société de gérance des cinémas Pathé. Il n'en est rien. C'est un procès pour violation de propriété intellectuelle concernant le nom commercial qui en est à l'origine. Le Palace – devenu Astor entre-temps – ne change de mains qu'en septembre 1930, lorsque la Société Poulain le vend à la société de gérance des cinémas Pathé.

Une brasserie et une galerie marchande

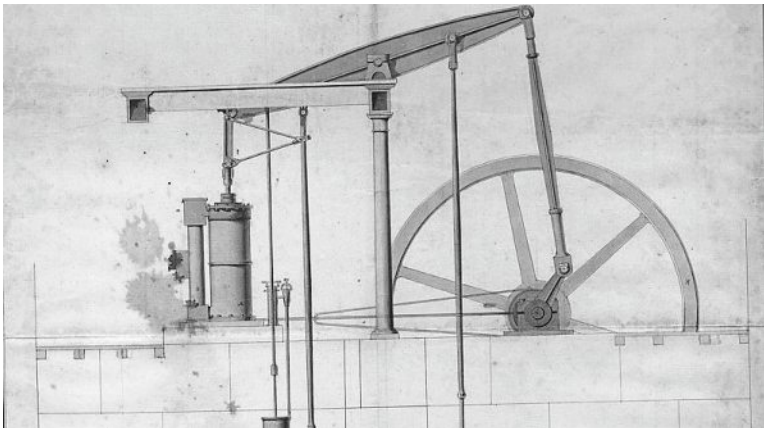
L'établissement poursuit son activité jusqu'à l'acquisition en janvier 1980 par la Société Promoba qui projette de le remplacer par un complexe économique constitué... de salles de cinéma..., d'une brasserie et d'une galerie marchande. Un projet trop ambitieux qui se mue en simple galerie commerciale ouverte en 1983 et permet de conserver l'enveloppe extérieure du Palace.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique consacrée aux Arts et loisirs avec l'Académie de danse Letournel. archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Installation d'un réseau d'eau potable, un long cheminement



Machine à vapeur pour l'usine d'élévation des eaux des Ponts-de-Cé, vers 1856.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 FI 2481

Au XIX^e siècle, l'un des plus importants sujets de discussion pour les conseils municipaux des grandes villes est sans doute l'établissement d'un réseau d'eau potable, tant au point de vue technique que financier. La Ville d'Angers étudie la question pendant plus de vingt ans avant de se décider le 23 décembre 1853. Le débat essentiel porte sur le choix des eaux : de la Loire ou de la Maine ? Moutl rapports sont demandés. Deux ingénieurs, Aimé-Étienne Blavier et Victor Houyau partent étudier le système de distribution des eaux en Angleterre et en Écosse. Dans la dernière ligne droite des réflexions, un rapport comparatif supplémentaire entre les eaux de la Maine et de la Loire est demandé à Alphonse Oudry, ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris.

Auprès du maire d'Orléans

Il est publié en octobre 1853. En même temps, le maire Ernest Duboys se renseigne auprès de ses collègues. Il écrit notamment à deux reprises à Hippolyte Lacave, maire d'Orléans, ingénieur et député du Loiret, qui étudie au même moment qu'Angers un système de distribution des eaux. Mais la question financière en retarde la réalisation. Ses deux réponses ont refait surface récemment, à la faveur d'un don aux Archives patrimoniales (classées en 1 J 4022) : 8 septembre 1853 : « J'ai le regret de vous faire savoir que ne suis pas à portée de satisfaire à la demande contenue dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 3 du courant, d'une copie du traité intervenu entre l'administration municipale et une compagnie pour l'exploitation de l'entreprise des

eaux de la ville d'Orléans. La conclusion du traité qui doit être passé avec la Compagnie générale présidée par M. le comte Siméon est subordonnée au succès d'une demande que la Ville a formée pour obtenir la révision du règlement et du tarif de son octroi. Si cette demande sur laquelle la section de l'intérieur du Conseil d'Etat a donné tout dernièrement un avis favorable, mais qui doit être soumise encore à la section des finances, n'était pas accueillie favorablement, la Ville se trouverait dans la triste nécessité d'ajourner indéfiniment l'entreprise des fontaines publiques. » 2 janvier 1854 : « Je m'empresse de répondre au désir de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. Il me serait difficile de vous faire connaître les conditions du traité que la Ville aura à passer avec la Compagnie générale des eaux de France, en raison des circonstances fâcheuses où elle se trouve placée, ayant attendu plus d'une année l'approbation du tarif révisé de son octroi et par suite du vote d'un nouvel emprunt important dont le produit est destiné à être employé en distribution de bons de pain à prix réduit à la classe nécessaire ; ces circonstances devant évidemment entraîner l'ajournement de la conclusion de ce traité qui doit avoir pour objet l'exécution du projet de distribution d'eau étudié par M. l'ingénieur Oudry. Quant aux renseignements confidentiels que vous me demandez sur cet ingénieur, je puis vous faire savoir que l'administration n'a eu qu'à se louer de ses rapports avec lui et de sa capacité, puisque le projet étudié par lui a reçu l'entière approbation du conseil général des Ponts et Chaussées. »

S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Une entreprise aux portes du centre-ville

Cette fois, le centre-ville paraît loin. Ce long bâtiment très fonctionnel évoque une construction de zone industrielle. Pas d'immeubles d'habitation aux alentours, un grand pylône, des arbres frêles, encore bien jeunes... Le site est un peu déroutant, mais le cliché comporte un indice essentiel qui vous permettra, après une petite recherche, d'en trouver l'adresse ! À dimanche prochain.



Un long bâtiment dans un secteur périphérique de la ville.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 36 NUM 2

ÇA S'EST PASSÉ LE 12 JANVIER 1794 Premières fusillades au Champ des Martyrs

Les détenus encombraient les prisons de la ville. Le 28 décembre 1793, la commission militaire présidée par le citoyen Félix arrive de Saumur à Angers. Le 11 janvier, elle avait déjà envoyé 42 personnes à la guillotine. Mais ce n'était pas assez expéditif, il fallait trouver un autre moyen de vider les prisons où commençaient à se déclarer des épidémies. La fusillade serait un bon moyen... La commission choisit un endroit à l'extrémité de la ville,

dans la commune d'Avrillé, dans l'enclos de l'ancien prieuré de la Haye-aux-Bons-hommes, un champ exploité par le fermier Desvallois, patriote affirmé, membre de la Société populaire de l'Ouest. Selon l'abbé Grugnet, les fusillades du Champ des Martyrs ont eu lieu les 12, 15, 18, 20 21 et 22 janvier, les 1^{er} et 10 février et le 16 avril 1794. Près de 2 000 victimes y laissent la vie.

S.B.